



BULLETIN INDIVIDUEL d'ADHESION VESOUL VTT 2018 FFCT

Nom : Prénom : Date de naissance :
Adresse : C Postal : Localité :
Tél domicile : Tél travail :
Tél portable Tél portable parents :
Courriel : Courriel parents :

Je déclare m'inscrire à Vesoul VTT pour la saison 2017-2018, après avoir pris connaissance du règlement intérieur, des différentes formules d'assurances, et des garanties qu'elles couvrent figurant au dos du présent document, et choisir la formule :

Petit Braquet Grand Braquet à €

Que je règle par chèque espèces chèques vacances coupons sport

Je fournis un certificat médical et j'autorise Vesoul VTT à publier des photos sur lesquels je figure dans les activités pratiquées au sein du club, tant sur le site internet du club que sur des documents de communication.

Fait à le Signature

COTISATIONS 2017-201	Petit Braquet	Grand Braquet
Ecole cyclo	55 €	100 €
Jeune moins de 25 ans	50 €	95 €
Adulte individuel	70 €	115 €
Famille 2 ^{ème} adulte	55 €	100 €
Abonnement revue fédérale FFCT	24 €	24 €

Les garanties liées au choix de la licence

Garanties	Petit Braquet	Grand Braquet
Responsabilité civile	oui	oui
Recours et défense pénale	oui	oui
Accident corporel	oui	oui
Assurance rapatriement		
Dommmages au casque	oui	oui
Dommmages au cardio-fréquence-mètre (1)		
Dommmages au vélo	non	oui 1 500€*
Dommmages au GPS (2)	non	oui 300€*
Dommmages aux équipements vestimentaires	non	oui 160€*
Décès suite à AVC/ACV, capital versé sans présentation d'un test à l'effort de moins de 2 ans	oui 1 500€	oui 2 500€
Décès suite à AVC/ACV, capital versé avec présentation d'un test à l'effort de moins de 2 ans	oui 3 000€	oui 7 500€
Décès suite à accident	oui 5 000€	oui 1 500€
Invalidité Permanente Partielle (IPP)	oui 30 000€	oui 60 000€

(1) seul le cardio-fréquence-mètre à usage unique est garanti

(2) les smartphones sont exclus dans la formule grand braquet

*dans la limite de

AVC : accident cardio-vasculaire

ACV : accident vasculo-cérébral

Recopier la formule « je reconnais avoir pris connaissance des formules d'assurance proposées » et signer.

Le licencié majeur, ou son représentant légal